



CONCOURS

"ILLUSTRE LA FOURMILIÈRE"

Dans le cadre de la création d'une plaquette de présentation de la structure, La Fourmilière, association pour les habitants lance un concours de dessin afin de donner la possibilité à tous de participer.

Le but de ce concours est d'illustrer notre future plaquette de présentation.

Charte éthique :

Tout participant certifie être l'auteur des dessins qu'il fait concourir.

Les méthodes de peinture/dessin peuvent être diverses et variées : aquarelle, gouache, crayons de couleur, feutres... Le choix est laissé aux participants. L'esprit créatif du dessinateur saura être apprécié.

Les œuvres réalisées de façon numérique sont également acceptées. (RGB de la charte graphique de la structure sur demande)

Qui peut participer ?

Ce concours est ouvert à tous les dessinateurs amateurs et professionnels (particuliers, associations, clubs, écoles,...) âgés de 12 ans et plus. Les membres salariés de la Fourmilière ne peuvent pas y participer.

La participation est gratuite, sans aucune obligation pour le dessinateur en dehors du présent règlement.

Tout participant mineur devra fournir une autorisation parentale (formulaire fourni sur demande).

Nombre de projets par participant :

Les participants ne peuvent proposer qu'un seul projet. Il est possible de remplacer celui-ci par un projet plus élaboré dans la limite des dates de participation.

Présentation des dessins :

Les œuvres devront être présentées sur format A3 (projet numérique et numérisé en haute définition accepté), respectant les différentes vignettes (9) et formats (voir document joint au présent règlement). Possibilité de faire la demande de documents par mail, téléphone ou directement aux locaux de la structure aux horaires d'ouverture.

Les participants devront également remplir le document annexe et indiquer leur nom, prénom, pseudo (le cas échéant), adresse, numéro de téléphone, date de naissance, méthode de réalisation et, s'ils le souhaitent, un court texte expliquant leur démarche et approche.

Ces informations seront utilisées uniquement dans le cadre du concours et ne seront pas transmises à des tiers. Seuls les noms et prénoms (ou pseudos) apparaîtront lorsque les œuvres seront exposées.

Adresse de dépôt, renseignements et date limite de participation :

Les projets peuvent être remis à l'accueil de la structure, aux heures d'ouverture ou adressés par voie postale :

La Fourmilière - Association pour les habitants

11, rue du parc de la Vanoise

73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Ouvert en semaine le **matin de 9h à 12h** et les **après-midis de 13h30 à 17h30** (mercredi 18h). **Fermé le mardi matin et le vendredi après-midi.**

Les projets numériques ou numérisés peuvent être envoyés par voie électronique à l'adresse suivante : contact@fourmiliere-73.fr (utilisation de wetransfer si fichiers trop lourds)

Les renseignements peuvent être pris à l'accueil, par mail ou par téléphone au 04.79.59.90.56. (aux heures d'ouverture).

La date limite de participation est fixée au **dimanche 3 novembre 2019 à minuit**.

Le projet :

Le but du présent concours est d'apporter une réponse graphique simple et harmonisée pour l'ensemble des services de la Fourmilière.

L'idée est d'avoir un personnage, représenté dans les différentes catégories, avec différentes situations et codes couleurs. Pour ne pas gêner la lecture de la plaquette, les images devront être épurées et les fonds des vignettes constitués de quelques traits tout au plus, afin de situer les personnages si besoin.

Vignette n°1 : Principale

Elle sera en couverture de la plaquette, elle doit transcrire les valeurs de la structure (respect, écoute, solidarité, ...). Plusieurs personnages peuvent être présents afin de bien mettre l'accent sur le lien social (la représentation de l'inter-génération est également encouragée).

Code couleur : privilégier les couleurs du logo (bleu, orange, turquoise & jaune).

Vignette n°2 : Accès aux droits

Il s'agit *du réseau Sésame* (spécifiquement pour la vignette 2a), *du service écrivain public, du point relais CA et de la Plume et la Parole ; cours de français*. Les valeurs d'entraide et d'accompagnement sont essentielles.

Code couleur : privilégier le turquoise.

Vignette n°3 : Appui à la vie associative

Cette rubrique comprend *le prêt de matériel et l'aide au développement des associations*.

Code couleur : privilégier le orange.

Vignette n°4 : Appui aux initiatives locales

Les expositions et sorties pour tous constituent l'essentiel de la rubrique. *Le projet seniors - lieu d'accueil intergénérationnel*, formation au numérique - sera à développer dans la vignette 4a.

Code couleur : privilégier le bleu.

Vignette n°5 : Famille et parentalité

*Les ateliers parents/enfants & les cafés des parents constituent l'essentiel de cette section.
Les sorties pour tous seront réservées à la vignette 5a.*

Code couleur : privilégier le jaune.

Vignette n°6 : Environnement

Le jardin partagé est principalement mis en avant ici.

Code couleur : privilégier le vert.

Jury :

Les œuvres reçues (et respectant le présent règlement) seront exposées dans les locaux de La Fourmilière du 04 novembre au 29 novembre 2019 inclus. Les 5 projets ayant obtenu le plus de votes seront retenus pour la phase suivante. Toute personne peut voter lors de cette phase (pas plus d'un vote par personne).

Le jury final se réunira entre le 01 et le 17 décembre 2019 afin de délibérer et retenir le projet gagnant. Les 5 membres seront composés comme suit : Président et Directrice de la Fourmilière, 2 membres du Conseil d'Administration et 1 habitant de la 3CMA, adhérent à l'association.

La Fourmilière se réserve le droit de reporter, modifier, annuler ou renouveler le présent concours si les circonstances l'exigent. Les participants seront bien évidemment prévenus.

Utilisation des œuvres :

-Conformément à la réglementation sur le droit d'auteur, toute œuvre sera accompagnée du nom de son auteur sur tout support.

Les participant au concours acceptent que tout projet transmis puisse faire l'objet, sans contrepartie financière, d'une utilisation non commerciale par la Fourmilière (affichage interne, publication sur un support imprimé informatif, newsletter, article de presse dans le cadre du concours, site web et réseaux sociaux de la structure).

Le projet gagnant sera utilisé par la structure pour la réalisation de supports de communication imprimés ou numériques (plaquette de présentation, programme d'activité, site web, réseaux sociaux, newsletter, affiches des événements, communication avec les adhérents et les partenaires ...) sans autre contrepartie que la récompense obtenue et sans limite de temps. L'artiste reste libre d'utiliser son œuvre en dehors de la Fourmilière.

A la suite de l'Assemblée Générale de la Fourmilière, les artistes non retenus pourront récupérer leurs œuvres sur demande.

L'artiste donne également le droit à la Fourmilière de modifier le projet afin de l'adapter aux supports ou à l'évolution de la charte graphique.

En cas de réalisation graphique numérique, le fichier source sera demandé.

Remise des prix et exposition :

Tous les projets reçus dans les temps et conformes au présent règlement seront consultables à l'accueil de la Fourmilière du 04 au 29 novembre 2019. Les 5 projets ayant obtenu le plus de votes seront retenus pour la phase suivante.

La remise des prix se fera lors de notre fête de fin d'année le mercredi 18 décembre 2019 dans les locaux de la Fourmilière.

Tous les projets seront exposés lors de l'Assemblée Générale de la structure en 2020 (date et lieu communiqués début 2020).

Lots :

➤ **1er prix :**

Bon d'achat d'une valeur de 150.00 € chez Sicolicopy (Saint-Jean-de-Maurienne) pour du matériel artistique.

➤ **Lots de consolation :**

Pour les 4 projets non retenus par le jury. Bon d'achat d'une valeur individuelle de 30.00 € chez Sicolicopy.

FICHE ANNEXE INSCRIPTION CONCOURS

Nom :

Prénom :

*Pseudo :

Date de naissance :

Adresse :

Numéro de téléphone :

*E-Mail :

Méthode de réalisation :

Texte explicatif du projet :

Signature :

* Champs optionnel